

ADMINISTRATION			
ANNEE DE REFERENCE	BASE	APPLICATION A TOUS LES CLUBS	PRELEVEMENTS
ANNEE N - 1	Calcul par club du montant des licences (mai) + Calcul par club du montant des changements clubs (mars)	Si <b>mandat club remis à la Ligue</b> : Fiche de prélèvement 1/10ème Si <b>mandat non envoyé à la Ligue</b> : 60% en juillet - 40% en janvier	5 de chaque mois (de juillet à avril) 5 juillet - 5 janvier sauf beach soccer 5 avril
COTISATIONS et GESTION ADMINISTRATIVE			
ANNEE DE REFERENCE	BASE	APPLICATION	PRELEVEMENTS
ANNEE EN COURS	Calcul sur le niveau le plus élevé de l'équipe Senior	<b>Fédérale</b> selon le tarif fédéral (sauf nouveaux clubs exonérés pour 2 ans) <b>Régionale</b> cf Niveau Eq.1 Montant à appliquer en fonction du niveau de l'équipe 1 (National, Ligue ou Départemental) - Se référer à l'Annexe 5  <b>Frais de gestion administrative</b> Si pas d'équipe Senior masculine cotisation se référer à l'Annexe 5	20 juillet
ENGAGEMENTS			
ANNEE DE REFERENCE	BASE	APPLICATION	PRELEVEMENTS
ANNEE EN COURS	Tarifification votée en Assemblée Générale de FFF et de LFO	<b>Championnats</b> <i>Montant engagement pour chaque équipe engagée</i> <b>Coupes Nationales</b> <i>Tarif en vigueur</i> (coupe de france, gambardella, futsal, foot entreprise, beach soccer) <b>Coupe d'Occitanie</b> <i>Tarif en vigueur</i> (Seniors G ou F / Jeunes G ou F / Futsal / Foot Entreprise)	20 septembre sauf beach soccer en avril
FONCTIONNEMENT CLUBS EVOLUANT EN LIGUE			
ANNEE DE REFERENCE	BASE	APPLICATION	PRELEVEMENTS
ANNEE EN COURS	Pour toutes les équipes engagées dans un championnat Régional  Calcul des frais d'Officiels et des Frais Kilométriques par niveau	1/8ème frais officiels + 1/8ème frais kilométriques + 1/8ème de frais de gestion sportive	Le 25 de chaque mois de Septembre au Avril
FRAIS			
ANNEE DE REFERENCE	BASE	APPLICATION	PRELEVEMENTS
ANNEE EN COURS	Interface quinzaine pour frais réglementaires (forfaits, disciplines...)	Si mandat club remis à la Ligue : prélèvement Si mandat non envoyé à la Ligue : Virement ou chèque fin de mois indiqué	30 Nov - 28 Fev - 31 Mai 30 Nov - 28 Fev - 31 Mai